

Vie et Travaux de l'Abbé d'Audibert de Ramatuelle, Botaniste provençal (1750-1794);

PAR MM. HIPPOLYTE DUVAL ET ALFRED REYNIER.

Dans le tome I, pages 118-123, paru en 1819, du Recueil des Mémoires de la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, d'Aix-en-Provence, figure une *Notice historique sur l'abbé de Ramatuelle* par Boyer de Fonscolombe¹. Mais, outre que ledit Recueil est fort peu connu des botanistes du xx^e siècle, il manque à cette *Notice* un certain nombre de documents qu'il convient de mettre en relief pour rendre un hommage plus complet à l'abbé phytographe. Dans ce but, nous emprunterons à Boyer de Fonscolombe les détails historiques qu'il a fait connaître et les réunirons à nos propres recherches biographiques ainsi qu'à diverses appréciations autorisées sur la valeur des écrits de de Ramatuelle.

I. — Dans la maison voisine de celle où, à Aix, Adanson avait vu le jour, au centre de la ligne orientale de l'actuelle « rue d'Adanson », naquit, le 16 mai 1750, THOMAS-ALBIN-JOSEPH D'AUDIBERT DE RAMATUELLE, notre futur botaniste. Il était de trois ans moins âgé que son frère François-Auguste-Désiré, depuis 1767 jusqu'à la Révolution conseiller au parlement, puis, sous le Consulat et l'Empire, secrétaire général de la Banque de France à Paris, où il mourut². Un autre frère, cadet de Thomas-Albin-Joseph, portait les prénoms de Joseph-Cyprien-Hippolyte; officier de marine et contre-amiral honoraire sous la Restauration, il écrivit un *Cours élémentaire de Tactique navale*, in-4°, an X, Baudouin à Paris. Les trois frères furent de dignes descendants d'une vieille famille

1. Emmanuel-Honoré-Hippolyte Boyer de Fonscolombe (1744-1819), amateur aixois des sciences naturelles, fut amené à écrire cette *Notice* parce qu'il avait fréquenté assez longtemps de Ramatuelle : « Je regardai, dit-il, comme une grande faveur de partager ses excursions, je cherchai à profiter de ses leçons et j'éprouvai bientôt qu'à ses vastes connaissances en botanique se joignaient les plus aimables qualités. Une âme sensible, un cœur dévoué à l'amitié, un esprit vif, une conversation pleine d'intérêt, toute la franchise provençale réunie à l'excellent ton de la capitale, rendaient sa société très attrayante. Tous ceux qui le connurent avec quelque intimité lui conservèrent le plus inviolable attachement. »

2. Cf. ROUX-ALPHÉRIAN, *Les Rues d'Aix*, t. I, p. 354. — C'est à tort que le *Mémoire sur les Végétaux exotiques qui peuvent être naturalisés dans les départements méridionaux de la France*, par Gouffé de la Cour, extrait des Mémoires de l'Académie de Marseille, année 1815, p. 45, prétend : « M. Audibert de Ramatuelle, propriétaire de la terre de Ramatuelle près

aixoise dont le *Dictionnaire de la Noblesse*, par de la Chenaye-Desbois et Badier, contient la généalogie sommaire. M. Le Bret, intendant du roi en Provence, avait maintenu, par jugement de 1705, la famille d'Audibert¹ dans ses droits à l'anoblissement qui remontait à 1529 : les 1^o Raymond, 2^o Charles, 3^o Nicolas, 4^o François, 5^o François-Félix, 6^o Henri, 7^o François, 8^o Joseph-Jacques (père de Thomas-Albin-Joseph) ayant tous suivi le droit chemin de l'honneur.

« Thomas-Albin-Joseph fut destiné, dès sa jeunesse, à l'état ecclésiastique. Après ses premières études il entra au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Sa théologie achevée, il se consacra au ministère des autels et aux exercices de charité et voulut s'aggréger à la congrégation des prêtres qui desservait la paroisse de Saint-Sulpice. Tout entier à ses devoirs, plein de zèle pour ses fonctions, il ne connut d'autre délassément que l'étude des sciences naturelles. La botanique surtout fut l'objet de ses prédilections. Le Jardin des Plantes, qui rassemble les végétaux des quatre parties du monde; les environs de Paris, où la culture laisse encore quelque place aux productions spontanées; les ressources multipliées qu'il trouvait dans les lumières des naturalistes de cette capitale, qui furent ses amis : tant de facilités contribuèrent à nourrir ce goût qui, dans un caractère ardent, devint bientôt irrésistible. En effet, de Ramatuelle, connu de tous les botanistes, lié avec Thouin, Bosc, l'abbé Nolin, Gérard, intime ami des Jussieu, de Lamarck, jouissait de toute leur estime; ils se firent un plaisir de lui communiquer leurs lumières et de lui faire part de leurs connaissances. Quoique l'amour des plantes et leur étude occupassent une grande partie de ses moments de loisir, il n'était étranger ni aux autres branches de l'histoire naturelle, ni même à la physique, et l'on a pu en juger par plusieurs dissertations sur les fossiles, sur les effets du baromètre et sur d'autres questions d'hydrostatique

de Saint-Tropez, frère du savant botaniste, est auteur d'une *Nouvelle Méthode pour connaître les plantes d'après les bourgeons*. C'est lui qui le premier nous a appris à distinguer les plantes exotiques des pays chauds qui peuvent croître en pleine terre ». Bien certainement, le de Ramatuelle auteur de la *Méthode* ne fut point François-Augustin-Désiré; ce travail, comme on le verra tout à l'heure, est l'œuvre de Thomas-Albin-Joseph, le « savant botaniste ».

1. « D'Audibert » fut le nom familial depuis 1529 jusqu'à 1689, année où, la terre de Ramatuelle ayant été acquise par Henri d'Audibert, les membres de la famille purent signer : « d'Audibert de Ramatuelle ». Quelques auteurs cacographient diversement : « Ramatuelle » sans particule nobiliaire; ou « de Ramatuel », « Ramatuel »; ou « Ramathuel », « de Ramathuel ». De Humboldt fut de même répréhensible quand il écrivit « *Ramatuela* » comme nom du genre dédié au botaniste provençal; il faut rectifier par *Ramatuella*, la localité varoise près de Saint-Tropez n'ayant jamais eu pour vocable que Ramatuelle, par deux l.

dont il s'était occupé, qu'il envoya à l'Académie des Sciences. L'opinion qu'il avait donnée de ses talents était si favorable, qu'on voulut l'engager à faire partie comme naturaliste de l'expédition de La Peyrouse; il s'y refusa et ce fut à peu près¹ à cette époque, que, cédant au désir de sa famille et pourvu d'un canonicat à Aix, il vint se fixer dans sa patrie.

« Les divers climats que réunit la Provence et l'ample moisson de végétaux rares et curieux qu'elle offre, ouvrirent un vaste champ à l'abbé de Ramatuelle. Nos campagnes, les montagnes de la Sainte-Baume, de Sainte-Victoire et des Maures, les côtes de la Méditerranée, ne recélérent pas longtemps à ses yeux leurs productions intéressantes.

« Il s'occupait alors principalement d'une nouvelle méthode qui aurait servi à faire reconnaître les arbres et les arbustes dans toutes les saisons, sans qu'on fût obligé d'examiner leurs fleurs et les organes de la fructification. Pour revoir et comparer entre eux à loisir les caractères d'un grand nombre d'arbres et d'arbustes étrangers qui n'étaient point encore naturalisés en Provence et qu'il n'avait, pour ainsi dire, qu'entrevis à Paris, de Ramatuelle résolut d'en former une pépinière pour son usage. Un magistrat aussi recommandable par son intégrité que par son goût éclairé pour les sciences et les arts, possesseur d'un beau domaine rural à peu de distance de la ville², M. de Beauval, mit obligeamment et sans frais à la disposition du botaniste un local spacieux, arrosable et bien abrité, sur un fonds d'excellente qualité, où, en peu d'années, l'abbé eut la satisfaction de rassembler et de voir croître sous ses yeux la plupart des végétaux exotiques qui devaient l'aider à perfectionner et à compléter sa nouvelle méthode.

« Ce travail était fort avancé, lorsque les orages révolutionnaires éclatèrent de toutes parts. Attaché à ses devoirs, de Ramatuelle ne balançait pas un instant; ferme dans ses principes religieux, aucune considération n'aurait pu l'ébranler; il préféra une vie obscure et persécutée à la honte

1. La Pérouse étant parti en 1786 pour son voyage de circumnavigation, on doit admettre, d'après l'expression : « ce fut à peu près à cette époque », que l'abbé de Ramatuelle vint se fixer à Aix vers 1785. Puisqu'il retourna à Paris en 1791, le laps de temps passé dans les Bouches-du-Rhône, le Var, etc., à herboriser, à cultiver et à étudier les végétaux exotiques ne fut guère que de cinq à six ans. Un plus long séjour en Provence aurait permis, comme le pronostiquait Boyer de Fonscolombe, de croire que l'abbé « eût remplacé un jour les Tournefort, les Plumier, les Garidel, les Adanson, les Gérard, les Aublet dont les noms seront toujours chers aux amateurs de botanique et à tous les Provençaux ».

2. Boyer de Fonscolombe ne l'explique pas, mais les Aixois le devinent : ce domaine, bordant la route de Marseille, était sis au quartier de Pont-de-l'Arc, sur la rive droite de la rivière. Peut-être pourrait-on retrouver encore aujourd'hui, à La Beauvalle (nom actuel de la propriété), quelques arbres exotiques ayant survécu à la pépinière en question.

d'y manquer. Obligé d'errer pour fuir les dangers qui menaçaient sans cesse tout homme de bien, il chercha enfin un asile à Paris, espérant être ignoré dans cette grande cité. Il comptait aussi y mettre la main à son ouvrage; mais, toujours attaché à ses fonctions et se faisant une obligation de les exercer en secret, il fut découvert, arrêté avec son frère et renfermé dans la même prison, à La Force. Il sut bientôt qu'il était désigné nommément comme une des victimes; son courage était inébranlable et son dévouement entier; mais il crut devoir chercher à sauver sa vie et épargner un crime de plus à ses persécuteurs. Les mesures qu'il prit, malheureusement mal combinées, causèrent sa mort. Il se précipita, en voulant s'échapper par les toits de la prison, et mourut peu de jours après, le 8 messidor de l'an II [26 juin 1794; il n'avait que quarante-quatre ans], des suites de sa chute, dans un hôpital où l'on portait les malades des maisons de détention. Un mois après, la mort de Robespierre l'aurait peut-être sauvé et nous aurait conservé cet homme estimable.

« Je dois à son attachement et à la générosité de sa famille la possession de son herbier¹ qui est très riche en plantes indigènes et exotiques. Ses papiers les plus intéressants, on a lieu de le penser, avaient été portés par lui à Paris, où ils ont été perdus sans retour² ». (Boyer de Fonscolombe, *op. cit.*)

II. — Telle fut, dans ses épisodes, la vie du naturaliste dont nous allons faire connaître, à titre de document provençal, l'échange de lettres qui eut lieu entre lui et Louis Gérard, auteur du *Flora Galloprovincialis* :

Aix [sans date; une des années précédant 1789].

A Monsieur Gérard, docteur en médecine à Cotignac.

Sur le point, Monsieur, de me charger d'un travail sur les arbres et plantes ligneuses de la France tant indigènes qu'exotiques, je trouve dans mon catalogue, parmi les plantes que j'ai à décrire et que je ne connais

1. L'herbier de de Ramatuelle fut loin d'être conservé intact. Le donataire étant mort en 1819, une partie des exsiccata passa aux mains d'un de ses fils (Casimir Boyer de Fonscolombe) auteur du *Calendrier de Faune et de Flore*; une autre portion fut probablement donnée à Robineau de Beaulieu, botaniste aixois distingué; quelques bribes existent enfin dans l'herbier d'Achintre, ce dernier les ayant trouvées en mélange avec les plantes colligées par Amédée de Fonvert; quelques bribes aussi dans l'herbier de de Saporta.

2. La disparition de ces papiers est fort regrettable. Dans son *Tableau du Règne végétal*, Ventenat, parlant de la mort de l'abbé comme d'une grande perte pour les sciences, faisait des vœux pour que « les dépositaires de ses manuscrits ne tardent pas à les publier ». Hélas! s'il y a eu des dépositaires, ils n'ont rien livré à l'impression; ces manuscrits sont anéantis, ainsi que le déplore Boyer de Fonscolombe.

pas même en herbier, l'*Arbutus alpina*. L. Après avoir réfléchi longtemps sur les moyens de me procurer un échantillon de cet arbuste, j'ai cru, Monsieur, devoir m'adresser à vous. Les politesses que j'ai reçues de vous m'ont fait espérer que vous voudrez bien m'accorder cette grâce. Cependant, comme il est possible que vous n'ayez dans votre herbier qu'un échantillon, je vous prierai, alors, de me le prêter pour deux ou trois jours, m'engageant à vous le renvoyer par la voie que vous voudrez bien m'indiquer. Si, au contraire, vous avez plusieurs échantillons, je vous prierai de me choisir celui qui, garni de fleurs, aurait encore au sommet des rameaux des feuilles non développées. Je pourrais ensuite vous le renvoyer, si vous le désirez. Absolument parlant, une feuille adulte, un sommet des rameaux garnis de feuilles non développées sortant récemment de leurs bourgeons, et quelques fleurs, le tout inséré dans une lettre, avec des observations si les fleurs sortent des bourgeons mixtes, si elles sont axillaires ou terminales, si les feuilles sont persistantes pendant l'hiver, si les bourgeons sont écailleux, etc., pourraient me suffire; mais je n'ai pas besoin de vous dire combien la vue de l'objet entier serait préférable à toute description.

A l'échantillon demandé, voudriez-vous me faire la grâce d'ajouter un échantillon en fleur de *Daphne Thymelæa*, que vous avez en abondance sur la montagne de N.-D. de Cotignac?

Agréez les assurances d'attachement et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

L'ABBÉ DE RAMATUELLE.

Cette lettre est conservée parmi les papiers de Gérard, au dépôt de Draguignan. Copie nous en a été communiquée par M. Poupé, bibliothécaire municipal, que nous remercions de sa grande obligeance. La même occasion nous permet d'exprimer aussi notre gratitude à M. Mireur, archiviste départemental, ainsi qu'à notre ami M. Émile Jahandiez, de Carqueiranne (Var), ce dernier s'étant entremis, avec une serviabilité peu commune, afin de faire revivre la figure d'un botaniste appartenant, tout aussi bien, un peu au Var¹. — Voici la réponse de Gérard :

Cotignac, 11 février.

J'étois absent, Monsieur, lorsque je reçus la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire. A mon arrivée, j'ai fouillé mon herbier sans y trouver l'*Arbutus alpina* que je suis fâché de ne pouvoir vous offrir. Je m'en dédommage en recourant au *Daphne Thymelæa* dont vous trouverez sous ce pli un double exemplaire mâle et femelle.

1. Sans avoir été, comme son frère aîné François-Auguste-Désiré, seigneur de la terre varoise acquise par ses aïeux, notre botaniste herborisa, plein du feu sacré, dans les Maures, après Gérard (celui-ci, en 1757, avait exploré le territoire de Ramatuelle où le *Flore Galloprovincialis* mentionne quelques plantes). Ecclésiastiquement, l'abbé-chanoine d'Aix appartint aussi au Var, puisqu'il fut honoré, en 1788, du titre de « vicaire général » du diocèse par l'évêque Emmanuel de Bausset, ainsi que nous l'a appris M. Jahandiez, à la suite de recherches faites dans l'ouvrage *Les Évêques de Fréjus* par l'abbé Espitalier.

Je souhaiterois, Monsieur, que l'ouvrage vraiment utile dont vous m'annoncés le plan fut bientôt mis au jour. Je vois que la plupart de ceux qui traitent de l'économie des plantes, sans en excepter ceux qui trouveroient dans la capitale des renseignements positifs, vacillent sur les especes parce qu'ils n'ont point les connoissances necessaires. Vous ne serés point dans ce cas; aussi pourrés-vous vous flatter de donner des instructions précises, parce que rien ne vous manquera de part et d'autre.

Agrées, Monsieur, les sentiments respectueux qui m'attachent à vous et avec lesquels j'ay l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur,

GÉRARD.

Le texte de cette réponse est reproduit d'après un autographe formant partie des *Documents relatifs à plusieurs Botanistes provençaux herborisant dans la première moitié du XIX^e siècle*, par Alfred Reynier, 1894-1896, Revue Horticole et Botanique des Bouches-du-Rhône.

III. — Se rattachant au *Daphne Thymelæa* dont il est question dans les deux lettres ci-dessus, la publication d'un brouillon (à peu près mis au net) de l'abbé de Ramatuelle sera, espérons-nous, appréciée par les investigateurs de l'état précis des connoissances phytologiques à la fin du XVIII^e siècle. Ledit autographe provient de pièces documentaires rares collectionnées par feu Joubé, professeur d'hydrographie à Marseille, qui en fit gracieusement cadeau à l'un de nous.

Les botanistes, jusqu'à ce jour¹ n'ont fait mention du *Daphne Tartonraira*, du *Daphne Thymelæa* et de la *Passerina hirsuta* que comme des plantes portant des fleurs hermaphrodites. Ils auraient été sans doute plus fondés dans leurs assertions s'ils avaient prétendu que ces plantes

1. Par sa portion de phrase « jusqu'à ce jour », de Ramatuelle n'a pas prétendu, croyons-nous, avoir fait le premier l'observation de l'absence de pieds uniquement munis de fleurs hermaphrodites chez les *Daphne* et *Passerina* provençaux, puisqu'il avoue avoir reçu de Gérard des échantillons de *Daphne Thymelæa* distingués par le médecin de Cotignac comme étant les uns mâles, les autres femelles. Notre botaniste aixois a dû vouloir dire que les floristes n'avaient généralement pas signalé, naguère, la fréquente diœcie des espèces de ces genres. Il eût pu, il est vrai, ajouter que Lamarck mentionne ceci dans le t. 3, paru en 1789, de l'*Encyclopédie Méthodique* : « M. Olivier prétend que le *Daphne Tartonraira* est dioïque. » (Guillaume-Antoine-Olivier, natif de Toulon, où croît le Tartonraire, aurait donc la priorité pour s'être aperçu de la diœcie de cette plante.)

Gérard et de Ramatuelle — nous ne leur ferons pas le reproche d'un manque d'acuité visuelle, très excusable quand on n'est point monographe minutieux — ont-ils observé d'une manière suffisante la sexualité des fleurs des Thyméléacées? Gérard, c'est certain, ne se douta nullement que, sur les pieds de *Daphne Thymelæa*, crus par lui tout à fait femelles, il y a d'ordinaire quelques fleurs hermaphrodites, mélange classant dès lors cette espèce parmi les polygames. Mais de Ramatuelle et, avant lui, Desfontaines soutiennent qu'il existe, chez le *Passerina hirsuta*, des individus où se rencontrent des fleurs mâles et des fleurs

étaient dioïques par l'avortement d'un des deux sexes de la fleur.

Le *Daphne Thymelæa* que nous avons reçu de M. Gérard, connu par son ouvrage sur les plantes de la Provence, était dioïque.

Nous avons parcouru, dans les champs de Marseille près des bords de la mer, un très grand espace de terrain dans lequel la *Passerina hirsuta* était très nombreuse. Tous les individus que nous avons examinés étaient dioïques. Les plantes femelles ne nous ont jamais présenté aucune fleur qui portât des étamines; mais nous avons quelquefois remarqué, sur les individus mâles, un bien petit nombre de fleurs qui étaient tantôt femelles, tantôt hermaphrodites (ce qui était le plus ordinaire). On sait que les fleurs de la *Passerine velue* viennent par paquets sessiles; quelquefois toutes les fleurs du même paquet, sur les individus mâles, étaient hermaphrodites. Je n'ai pas eu occasion de faire la même observation pour les fleurs seulement femelles, qu'on rencontre assez rarement sur les individus mâles.

A l'égard du *Daphne Tarton-raira*, en général les individus sont dioïques; nous en avons cependant rencontré un individu qui était parfaitement monoïque: de sorte qu'il y avait, sur cet individu, presque autant de fleurs mâles que de fleurs femelles; mais, sur l'espace de près d'une lieue qui était presque tout complanté de *Tarton-raira*, nous n'avons trouvé qu'un seul individu qui fût dans ce cas. Nous n'avons jamais pu observer aucune fleur hermaphrodite; quelques individus femelles portaient, à la vérité, des étamines dans leurs fleurs, mais ces étamines étaient absolument avortées; il est cependant possible que sur quelques individus fort rares il se trouve quelques fleurs hermaphrodites comme dans la *Passerine velue*.

Il nous a été impossible de ne pas remarquer, parmi le très grand « hermaphrodites »; ont-ils été plus heureux, dans leurs observations, que notre ami le professeur Gerber, écrivant: « Meissner, *Prodrome* de Candolle, donne *Passerina hirsuta* comme polygame; cependant, sur les nombreux échantillons que nous avons examinés, il nous a été impossible de constater la présence d'une seule fleur hermaphrodite »? N'ont-ils pas plutôt pris pour réellement hermaphrodites des fleurs qui morphologiquement le paraissent, mais sont physiologiquement uni-sexuées?

De Ramatuelle n'avait pas vu, chez le Tartonraire, ce que M. Gerber a si bien observé: « quelques fleurs mâles, rares en vérité, où le pistil se développe un peu, mais reste toujours plus petit que dans les fleurs femelles; l'ovule de ces fleurs ne se développant pas en graine ». Si notre abbé les avait aperçues, n'aurait-il pas dit que c'étaient des fleurs hermaphrodites, tout comme a interprété sans doute la chose Meissner, en inscrivant le Tartonraire au nombre des espèces polygames? Par contre, de Ramatuelle affirme avoir mis la main sur « un pied » de ce même *Daphne Tarton-raira*: « parfaitement monoïque »!

Cf., à propos de ce chapitre critique — où l'Aixoï sage comprit que les espèces provençales de *Daphne* et de *Passerina* étaient sujettes à l'« avortement » d'un des deux sexes de la fleur — le savant Mémoire de M. Gerber: *Recherches morphologiques, anatomiques, systématiques et tératologiques sur les Giardia [Thymelæa] des environs de Marseille*, Bulletin Scientifique de la France et de la Belgique, Paris, 1900, t. XXXIII.

nombre d'individus de *Daphne Tarton-raira* et de *Passerina hirsuta* que nous avons observés, que les individus mâles étaient beaucoup plus nombreux que les individus femelles. Cette grande prodigalité de la nature pour la production des individus mâles semble permettre de supposer que la poussière de leurs étamines ne porte pas très loin sa fécondité et que le grand nombre des individus mâles nécessite que les individus femelles ne soient pas trop écartés des individus qui doivent les féconder. Ce qui n'est pas ordinaire dans les plantes dioïques.

Les botanistes ont tous reconnu les très grands rapports qui existent entre les genres des *Thymélées*, des *Passerines* et des *Stellères*. Les parties de la fructification par lesquelles ils diffèrent sont assez peu considérables, leurs habitudes sont presque les mêmes. Un des caractères que je crois n'avoir pas encore été observé et qui rapproche beaucoup les trois genres est le tissu soyeux de leur écorce, tissu que nous croyons très propre à être filé et qui pourrait être employé à des toiles d'une grande finesse. En effet, les fibres de l'écorce nous paraissent le disputer par leur finesse aux fibres du plus beau Lin. Nous avons fait digérer les écorces de la *Passerine* et du *Tarton-raira* dans de l'eau fraîche, renouvelée quotidiennement, pendant plus de quinze jours; nous avons obtenu un dégagement entier de toute la partie séveuse qui agglutine les fibres les unes contre les autres; ce que nous avons vu est plus que suffisant pour nous forcer à croire qu'on pourrait tirer parti de l'écorce de ces plantes. On sait qu'en général les *Thymélées* et les *Passerines* ne viennent que dans des lieux très incultes et dont il est impossible de tirer aucun profit pour l'économie agricole; la culture de ces plantes, qu'on pourrait faire dans ces lieux incultes, permettrait d'en tirer quelque profit.

C'est une chose assez singulière que, parmi le très grand nombre de *Tarton-raira* et de *Passerina hirsuta* qui croissent dans un espace de terrain considérable, on ait de la peine à trouver quelques jeunes individus. Nous avons fait cette observation pour beaucoup de plantes, en nous demandant quelle peut être la cause de ce phénomène. Ne serions-nous pas fondé à dire que vraisemblablement toute la portion de terrain propre à produire ces plantes a fini par être occupée par les individus, devenus adultes, que nous y voyons; ou, peut-être encore, que les semences, trop pesantes pour être portées au loin par le vent, tombent immédiatement au-dessous de la plante mère, ce qui empêche qu'elles ne lèvent.

ABBÉ DE RAMATUELLE.

(A suivre).

M. Luizet donne connaissance de la communication ci-dessous de MM. Coste et Soulié et montre des échantillons des plantes qui font l'objet de cette communication.

Plantes nouvelles, rares ou critiques;

PAR MM. LES ABBÉS COSTE ET SOULIÉ.

Depuis une douzaine d'années nous avons fait d'innombrables excursions, non seulement dans les montagnes de l'Aveyron et